

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Anthologie Spiritaine

Anthologie Spiritaine

6-27-2008

08. Conseils de sagesse pour l'administration financière; à Mgr Bessieux

Christian de Mare CSSp

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Repository Citation

de Mare, C. (2008). 08. Conseils de sagesse pour l'administration financière; à Mgr Bessieux. Retrieved from <https://dsc.duq.edu/anthologie-spiritaine-french/94>

This Chapitre V is brought to you for free and open access by the Anthologie Spiritaine at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Anthologie Spiritaine by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

Conseils de sagesse pour l'administration financière à M^{gr} Bessieux ¹

Cette lettre révèle la prudence que le P. Libermann inspire aux deux évêques des Deux-Guinées, en ce qui concerne le bon usage des fonds. Les débordements des crédits qui leur sont alloués ne l'empêchent pas de leur parler avec fraternelle charité et d'excuser leur inexpérience. Il revient sur une affirmation nécessaire : ils sont évêques, mais la mission demeure celle de la Congrégation ; ils ne peuvent donc pas l'administrer à leur guise sans en tenir compte.

30 août 1850

Monseigneur,

Il y a longtemps que vous n'avez eu de nos nouvelles ; il est donc temps que je vous écrive quelques lignes.

J'ai d'abord à vous parler des affaires matérielles de votre chère Mission.

Déjà l'an passé, M^{gr} Kobès a désiré vivement que je proposasse à la Propagation une demande de fonds pour l'église de Sainte-Marie de la Gambie. Les fonds dont il me parlait étaient très considérables et je n'osais le faire, assuré que j'étais de ne pas les obtenir et craignant de produire mauvais effet. Je m'étais donc contenté de demander 10 000 francs au lieu

¹ N.D. XII, pp. 348-356.

de 50 000 francs. Ce que je sais, c'est que les Conseils de la Propagation ne sont pas d'avis que les missionnaires fassent des dépenses en grand pour faire des bâtiments. J'étais donc assuré que pour une église on n'accorderait pas 50 000 francs, quelque importance que les missionnaires puissent y attacher.

Cependant ayant vu dans les lettres de M^{er} Kobès qu'il insistait à ce que je fasse cette demande et ayant appris qu'il était peiné de ce que je ne l'avais pas faite, je me suis hasardé de présenter sa demande telle qu'elle était, soit pour l'église, soit pour l'ensemble de la Mission.

Cette demande, telle qu'elle était, y compris votre note à vous-même, montait très haut et m'effrayait un peu. Cependant dans la crainte de causer de l'inquiétude à vous deux et à vos missionnaires et de rompre l'accord parfait si rigoureusement nécessaire entre nous, j'ai passé outre et j'ai essayé de faire les propositions telles que M^{er} Kobès les désirait. Je crains maintenant que le résultat n'en soit fâcheux.

J'ai appris sous main que le Conseil central de Paris avait été fort mécontent de cette demande, qu'il s'était inquiété de l'excès des dépenses qui sont faites en Guinée, allant jusqu'à craindre que la Mission ne périclite, faute de bonne administration. On m'a fait connaître que j'aurai une lettre du Conseil qui m'exprimerait ces craintes et qui me fera connaître le désir du Conseil que les missionnaires épargnent plus qu'ils ne font, et même qui me demandera de ne plus envoyer tant de missionnaires sur les côtes, trouvant que nous avons envoyé trop de monde.

Il ne faut pas vous faire un sujet de peine et d'inquiétude de tout ce que je viens de vous dire: soyez assuré que tout cela n'aura pas de suite, ce n'est qu'un petit orage qui passera. Il pourrait en résulter tout au plus une petite diminution pour les fonds de cette année et encore cela n'est pas probable.

Mais je crois :

1° Qu'il faut veiller à la dépense, économiser, sans cependant exposer en rien la santé des missionnaires.

- 2° Tout en mettant tout votre zèle pour procurer le salut de ces pauvres âmes abandonnées, vous remplir en même temps de la patience et du calme dans votre action apostolique. Il faut une action vigoureuse animée de l'esprit de direction et d'administration ; Dieu donne facilement cet esprit à ceux qu'il a choisis pour la conduite de son œuvre ; il vous communiquera à vous et à M^{gr} Kobès la sagesse, la prudence et la modération nécessaires à la grande œuvre qu'il vous a confiée. Vous avez besoin de courage, de paix, d'humilité intérieure et de confiance en lui seul, accompagnés de la défiance chrétienne dans vos propres lumières et forces.
- 3° Il vous faut une grande force non pas tant pour lutter contre les oppositions du dehors, celle-là ne vous manquera assurément pas ; mais pour lutter contre vous-même dans les peines, les contradictions, les échecs, afin de ne pas vous troubler ni trop affecter. Il faut savoir supporter ses peines avec le calme d'un homme de Dieu.
- 4° Vous avez un grand besoin de maintenir la paix et l'union entre vous deux, et tous deux avec nous. Faisons tous tout ce qui dépend de nous pour que cette union se conserve et se resserre de plus en plus ; c'est le seul moyen universel de procurer le bien et de résister aux difficultés innombrables que vous éprouverez sans cesse.
- 5° Pour ce que j'ai à traiter pour vous ici, il faut me laisser une certaine latitude. Vous savez que je désire le bien de la Mission tout autant que vous tous, et pourquoi donc la négligerais-je ? Si donc je crois devoir agir dans un sens différent, ou modifier mon action dans un autre sens que le vôtre, il faut que j'aie mes bonnes raisons. Vous devez savoir par expérience que je ne suis pas tenace à mes idées, c'est donc dans les intérêts de la Mission que j'agis différemment ; or je connais mieux ce qui se passe ici que vous ne pouvez le savoir et par suite je saurai mieux régler mes démarches que vous ne sauriez le faire. Ainsi il est certain que si M^{gr} Kobès n'avait pas mis cette insistance pour que j'adressasse à la Propagation cette trop grosse demande de fonds, si je n'avais pas eu à craindre la désunion, je me serais bien gardé de demander une somme si considérable, j'aurais mis au moins 40 000 francs de moins et j'aurais peut-être obtenu plus que

nous n'aurons actuellement et de plus j'aurais épargné aux deux Évêques de la Guinée le chagrin de passer pour des étourdis, qui aiment à trancher du grand et qui ne savent pas administrer ; je n'aurais pas jeté des inquiétudes dans les esprits sur l'avenir de la Mission qu'on croit perdue, car c'est le terme qu'on a employé.

Cependant encore une fois soyez en paix, je vous garantis que cet orage n'aura aucune suite ; ces inquiétudes tomberont, mais tâchez de m'aider en cela par une direction sage et modérée, sans cependant arrêter le zèle pour le salut des âmes ; il faut lui laisser toute sa force, mais le diriger avec prudence. Quand le vent souffle dans les voiles, le navire marche ; mais si on le laisse aller au gré du vent il dévie facilement et risque de se briser ; c'est le vent qui pousse, mais c'est l'habileté du capitaine qui doit diriger l'impulsion du vent.

Je vous prie de ne pas parler encore de ces choses à M^{gr} Kobès : je vais lui écrire moi-même après la mauvaise saison et je lui dirai que je vous ai dit ces choses. Maintenant je n'ose lui en parler de peur de lui causer du chagrin et par là de le rendre malade.

Il faut que je vous entretienne encore d'une autre affaire très importante. M^{gr} Kobès m'a écrit un jour que pour le soutien du noviciat vous offrez de donner 1 000 francs par chaque missionnaire ecclésiastique que nous enverrons. J'aurais préféré quelque chose de plus régulier ; c'était plus prudent et plus convenable, parce que cela est plus conforme à nos Règles, qui disent que les communautés doivent pourvoir à l'entretien de la Maison Mère, c'est-à-dire du noviciat, parce que nous saurions plus facilement à quoi nous en tenir tous les ans et nous pourrions plus facilement mesurer nos ressources avec notre personnel ; enfin la raison qui me paraît la plus grave est qu'en donnant un secours annuel, la Mission est une avec la Congrégation en général, c'est une portion de la famille qui prête son secours à la mère, afin que celle-ci, pouvant se soutenir, puisse lui envoyer de nouveaux enfants, tandis qu'en payant 1 000 francs pour chaque missionnaire qui est envoyé, vous nous traitez comme des étrangers. Il y a en cela quelque chose de très fautif, parce qu'il y a là deux intérêts très distincts qui sont en face l'un de l'autre : l'intérêt de la Mission qui traite avec une congrégation pour avoir des missionnaires

et l'intérêt de la Congrégation qui traite avec la Mission. Cette marche anormale et inconvenante est une marche basée sur la justice et l'intérêt et non sur la charité et l'union d'une famille. Elle est basée sur une idée (que je crois fausse) de la part de M^{gr} Kobès, idée qui a été la cause des troubles qui se sont élevés peu après notre arrivée sur la côte. Je ne sais si vous avez eu aussi cette idée.

Cette idée consiste à dire que par là même que vous êtes nommé Vicaire Apostolique, la Mission cesse d'être la mission de la Congrégation et devient la vôtre. Cette idée, je la crois dangereuse et peu exacte : dangereuse, parce qu'elle pourrait donner lieu à la désunion et finir par entraîner après elle le découragement de la Communauté ; dans la suite elle pourrait encore produire parmi les missionnaires d'Afrique le refroidissement avec la communauté mère et les rendre infidèles à la Règle ; cela dépendra des évêques qui vous succéderont et de leurs dispositions.

Cette idée me paraît inexacte : je crois que le Saint-Siège confie la Mission à la Congrégation et dans les missionnaires de cette congrégation il choisit des hommes qu'il revêt de la dignité épiscopale et qu'il charge de l'administration de cette mission ; eux seuls ont le pouvoir, eux seuls ont la responsabilité de leur administration ; voilà pourquoi le Supérieur général n'a d'autre droit que celui des conseils et des observations ; mais il n'a pas de pouvoir dans tout ce qui touche à l'administration tant spirituelle que temporelle. Dans la supposition que ma pensée soit la véritable, la Mission est la vôtre, elle est aussi la nôtre et elle n'est ni vôtre ni nôtre, elle est celle du Souverain Pontife qui nous charge d'y travailler et qui vous charge de l'administrer. De là il résulte une union parfaite entre nous dans le même travail pour la gloire de Dieu, chacun pour sa part.

Je reviens à ce que je vous disais touchant l'offre de M^{gr} Kobès. Voyant alors une certaine agitation, je ne croyais pas le moment propice pour émettre mon sentiment sur l'appréciation qu'on doit faire de cette manière de porter secours au noviciat, ni sur l'idée radicale que je viens de vous faire connaître de votre autorité ; j'ai donc purement et simplement accepté l'offre.

Comme nous avions envoyé douze missionnaires, il devait nous revenir 12 000 francs. J'ai écrit à M^{gr} Kobès que je pensais qu'il valait mieux que nous ne retenions cette année que 8 000 francs et que nous pourrions garder les quatre autres mille francs l'an prochain, de peur de peser trop sur la Mission en lui retenant trop à la fois. J'ai donc fait annoncer à M^{gr} Kobès que la Propagation de la Foi avait donné 54 000 francs, y compris les 4 000 francs pour Galam² et qu'il pourra tirer sur nous en conséquence. M. Briot lui a envoyé en outre le compte des sommes qu'il avait déjà reçues, des dépenses faites et de ce qui lui restait à prendre.

Mais nous avons été bien désolés quand, coup sur coup, il nous vint des traites qui nous prirent non seulement les 8 000 francs que nous devons garder pour le noviciat, mais qui mirent la Mission en arrière avec nous pour 3 à 4 000 francs. Il est résulté de là que nous avons été obligés de vendre des fonds. Encore deux années comme celle-là, et nous serons obligés de renvoyer la moitié de nos novices au moins.

Voyez et avisez, mais allez avec douceur, avec calme et modération de peur que M^{gr} Kobès ne s'affecte trop. M^{gr} Kobès est un homme dans lequel il y a grande ressource : il a un très bon jugement, mais je crois que faute d'expérience et de maturité, il est allé trop vite et n'a pas assez su ménager les hommes et les choses ; il a été avec nous trop tenace à son autorité ; peut-être a-t-il eu aussi trop de confiance dans ses propres idées ; il me paraît avoir embrassé les choses avec trop d'ardeur et pas avec assez de mesure, et avoir mis trop de raideur dans sa marche. Il n'y a rien de perdu pour l'avenir, mais il faut qu'il prenne une conduite plus calme, plus sage et plus selon Dieu. Je vous prie, Monseigneur, d'agir avec prudence et modération. Dieu est avec vous, toutes choses s'arrangeront.

Comme vous avez désiré que la Mission de Galam soit entreprise et que M. Arlabosse en soit chargé, comme M^{gr} Kobès a parlé dans le même sens, j'ai travaillé à négocier cette affaire ; elle est réglée.

² Il s'agit de la région de Bakel, sur le haut fleuve Sénégal : pour la fondation de cette mission, voir N.D., *Compléments*, pp. 315-316.

Le Gouvernement donne pour cette année 15 000 francs qui, joints aux 4 000 de la Propagation, serviront de frais d'établissement et feront vivre les missions jusqu'en 1851, sans difficulté. Tous les ans le Gouvernement leur donne 9 000 francs et de plus 1 500 pour les besoins de réparation de l'établissement. M. Arlabosse part avec MM. Blanchet et Simonet et de plus trois frères, dont F. Marie, menuisier, Fr...., cordonnier et le Fr. Jules, bon à tout. Ce n'est pas l'ancien petit Frère Jules, qui a quitté la Congrégation par suite de sa maladie qui s'aggrava et exigeait qu'il s'établît dans le monde.

La Propagande n'a pas jugé à propos d'accorder le Vicariat de la Sénégambie, et la Préfecture de Saint-Louis n'a pu être réunie pour le moment à la Sénégambie. Patientons, cela viendra plus tard.

Je ne vous donne pas ici les détails de cette affaire, je crois vous les avoir donnés et en tous cas, M^{gr} Kobès vous les transmettra.

Vos lettres de mai et de juin m'ont rempli de consolations, quoique j'y voie vos peines et vos difficultés. Je vois en même temps la paix et la confiance dans votre âme : c'est une marque que l'esprit de Dieu est avec vous.

Vous me dites que vous renoncez à la culture de la terre : vos raisons me paraissent bonnes et fortes ; il m'est difficile cependant de pouvoir vous dire mon avis. Suivez toujours ce que Dieu vous inspire et il vous bénira. Il serait possible que ce qui ne peut convenir dans un endroit, ferait du bien dans un autre : dans ce cas, prendre une règle générale serait peut-être aller trop loin ; voyez et jugez : Dieu vous conduit, il vous bénira.

Soyez sans inquiétude sur les missionnaires de la Sénégambie : il n'y en a que deux ou trois qui aient donné des peines à M^{gr} Kobès. Il faut toujours s'attendre à des difficultés de la part de certains caractères ; il faut les corriger, les supporter et le bien se fait tout de même. Du reste, nous veillons beaucoup pour n'accepter que ceux dont les caractères sont bons et pliants. Les caractères changent un peu dans la mission, de manière qu'il nous est difficile de tout prévoir à l'avance.

Pour les jeûnes et abstinences, je vous ai trouvé un peu sévère, mais vos raisons ont produit une grande impression sur nous. Encore une fois, Dieu est avec vous, agissez selon sa divine inspiration, faites vos expériences : si ces jeûnes et abstinences peuvent aller, vous faites bien sans contredit de les établir. J'approuve votre règlement pour la Communauté. Vous pouvez sans difficulté confesser les confrères pendant l'oraison : nos Règles ne désapprouvent que la confession des personnes du dehors, de peur de perdre bientôt l'oraison. Pour les confrères, c'est si peu de chose qu'il n'y a aucune difficulté à ce qu'ils confessent pendant l'oraison. Le quart d'heure de récréation en plus le dimanche est en usage dans le noviciat ; il n'y a donc pas de difficulté à ce qu'il soit accordé en mission.

J'ai eu le chagrin de ne pouvoir vous envoyer M. Gravière : sa santé ne se remet pas vite, il en aura pour bien longtemps avant que son estomac soit en bon état. L'envoyer en Afrique avec un estomac délabré serait une faute.

La Sénégambie perd un bon missionnaire en M. Ronarc'h, au Gard en ce moment. Il n'y a plus d'espoir pour lui, il mourra d'une maladie de poitrine ; c'est une grande perte ; cependant il pourra encore vivre un ou deux ans, il n'y a qu'un seul poumon attaqué, mais très fortement.

Ma santé va bien maintenant, sauf de petites misères assez fréquentes qui exigent des précautions. M. Le Vasseur, de Bourbon, est avec moi ; il va rester au Séminaire de Paris dont il va être le directeur ; cela me donnera la latitude de passer cinq à six mois chaque année au Gard.

Les évêques des colonies sont nommés. J'ai encore en ce moment de grands travaux à faire pour régler leurs affaires ; après cela je serai plus libre et je pourrai reprendre la correspondance avec nos chers confrères de la Guinée. Qu'ils patientent encore deux mois ; je présume que dans deux mois les évêques seront partis et alors je serai libre. Mettre les colonies sur un bon pied est une affaire très importante pour la gloire de Dieu et si je ne m'en occupe pas sérieusement, cela ne se ferait pas ; cela vaut donc la peine de m'en occuper et de faire un petit sacrifice de temps après tant d'autres déjà faits.

Nous nous sommes réunis tous au Gard à la fin de cette année : nous avons tenu grand conseil pour régler une foule de choses. Ce conseil a duré huit jours pleins, à cinq heures de réunion chaque jour. Après cela, nous avons fait notre retraite en commun, pendant laquelle retraite j'ai donné chaque jour une conférence. Nous l'avons finie par la rénovation solennelle de notre consécration. Comme l'acte de consécration de nos Règles ne pouvait pas aller pour une rénovation, j'en ai fait une dont je vous envoie le modèle pour que vous vous en serviez vous aussi. Ceux qui ont fait les vœux, les ont renouvelés en leur particulier devant le Saint Sacrement. M. Le Vasseur seul a eu le privilège de renouveler les siens solennellement devant tous.

Veillez dire à nos chers confrères et Pères que je les embrasse tous dans la charité de Jésus-Christ. J'écrirai prochainement au cher M. Lossedat, je suis trop pressé pour le départ, qui aura lieu aujourd'hui même, pour avoir le temps d'écrire. J'espérais le faire ces jours derniers, mais des migraines qui me tiennent depuis trois jours consécutifs, m'ont mis hors d'état de le faire. Aujourd'hui je suis heureusement un peu soulagé, sans cela je ne sais comment j'aurais pu écrire à vous-même.

Je suis en la charité de Jésus et Marie votre tout dévoué serviteur.

F. Libermann, supérieur